CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

Dossier instruit par le service des finances

OBJET : Budget principal – Compte administratif de l'exercice 2020

Globalement, les grands équilibres du Compte administratif 2020 se présentent de la façon suivante :

SOLDES D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	11 627 929,46 €	22 763 759,69 €	34 391 689,15 €
DÉPENSES	9 373 876,00 €	20 594 574,45 €	29 968 450,45 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	2 254 053,46 €	2 169 185,24 €	4 423 238,70 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020

Le solde d'exécution de l'exercice 2020 s'élève à 4 423 238,70 € qu'il convient d'ajouter au solde cumulé de 2019 (6 094 714,26 €). Après déduction de la part affectée à l'investissement en 2020 (2 490 332,34 €), on obtient un solde cumulé 2020 de 8 027 620,62 €.

Par ailleurs, les reports 2020 représentent en dépenses un montant de 8 957 070,47 € et en recettes une somme de 2 787 163,00 €, soit un total de 6 169 907,47 € qui se déduit du solde cumulé 2020 pour arriver à un solde libre d'affectation de **1 857 713,15 €.**

Ci-dessous, un tableau récapitulatif :

	SOLDE CUMULE 2019	PART AFFECTÉE A L'INVEST. 2020	SOLDE DE L'EXERCICE 2020	SOLDE CUMULE 2020
INVESTISSEMENT	197 782,51 €		2 254 053,46 €	2 451 835,97 €
FONCTIONNEMENT	5 896 931,75 €	- 2 490 332,34 €	2 169 185,24 €	5 575 784,65 €
TOTAL	6 094 714,26 €	- 2 490 332,34 €	4 423 238,70 €	8 027 620,62 €
REPORTS	- 2 688 114,85 €			-6 169 907,47 €
SOLDE LIBRE D'AFFECTATION	3 406 599,41 €			**1 857 713,15 €**

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les recettes de fonctionnement

L'ensemble des recettes de fonctionnement de l'année 2020 s'élève à un total de **22 763 759,69 €**.

Ces recettes se décomposent comme suit :

LIBELLE		CHAPITRE	VOTE 2020 (BP+DM)	RÉALISÉ 2020	% DE RÉALISATION
RECETTES REELLES	Atténuations de charges	013	400 000,00 €	397 007,22 €	99,25%
	Produits des services et du domaine	70	1 330 800,00 €	917 260,78 €	68,93%
	Impôts et taxes	73	18 248 885,00 €	18 448 042,76 €	101,09%
	Dotations et participations	74	2 286 571,00 €	2 464 038,90 €	107,76%
	Produits de gestion courante	75	262 200,00 €	267 921,96 €	102,18%
	Produits financiers	76		5,51 €	
	Produits exceptionnels	77		71 345,81 €	
	Total recettes réelles		22 528 456,00 €	22 565 622,94 €	100,16%

	Résultat de fonctionnement reporté	002	3 406 599,41 €		
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	198 536,00 €	198 136,75 €	99,80%
	Total dépenses d'ordre		3 605 135,41 €	198 136,75 €	
	Total des dépenses de fonctionnement		26 133 591,41 €	22 763 759,69 €	87,11%

Les recettes **réelles** réalisées en 2020 s'élèvent à **22 565 622,94 €** soit une baisse de 3 % par rapport à 2019 (23 244 358,04 €) et se décomposent comme suit :

- 1,76 % représentant les atténuations de charges, composées notamment des remboursements de sécurité sociale, du remboursement du coût d'agents mis à disposition, ainsi que de la part « agent » des titres repas. Ces recettes représentent 0,397 M€ (1,68 % en 2019),
- 4,06 % de ces recettes soit 0,917 M€ proviennent des produits des services et du domaine (7,47 % en 2019),
- 81,75 % représentent les produits provenant des impôts et taxes soit 18,4 M€ (taxe d'habitation, taxes foncières, taxe sur l'électricité, droits de mutation, attribution de compensation versée par la CPS, principalement),
- 10,92 % concernent les recettes de dotations et de participations soit 2,46 M€ (dotation globale de fonctionnement, Caisse des Allocations familiales),
- 1,19 % sont imputables aux produits de gestion courante soit 0,268 M€, (revenus des loyers, des insertions publicitaires, principalement),
- 0,32 % sont liées aux produits financier et produits exceptionnels soit 71 k€ (0,30 % en 2019).

Les recettes réelles de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 100,16 %.

L'exécution budgétaire de l'exercice 2020 par service se décompose comme suit :

SERVICE	RÉALISATION 2019	VOTE 2020 (BP + DM)	RÉALISATION 2020
POLE FAMILLE			
Petite Enfance	1 212 002,17 €	1 215 000,00 €	1 156 415,87 €
Scolaire	82 888,21 €	77 000,00 €	54 099,51 €
Jeunesse	571 478,31 €	556 500,00 €	407 660,68 €
Restauration	3 743,30 €	75 000,00 €	20 289,99 €
Classes transplantées	37 208,90 €		
TOTAL	1 907 320,89 €	1 923 500,00 €	1 638 466,05 €

DIRECTION GENERALE DES SERVICES			
Communication	29 299,57 €	30 000,00 €	26 451,21 €
Affaires culturelles	302 394,09 €	208 800,00 €	262 844,25 €
Administration générale	223,08 €		23,88 €
Police municipale	88 198,19 €	90 000,00 €	71 478,54 €
TOTAL	420 114,93 €	328 800,00 €	360 797,88 €
POLE RESSOURCES			
Finances	20 105 270,16 €	18 037 116,00 €	18 108 793,91 €
Guichet unique	20 992,32 €	27 040,00 €	35 019,34 €
Marchés publics	2 550,00 €		777,78 €
Ressources humaines	428 584,42 €	403 000,00 €	415 245,30 €
TOTAL	20 557 396,90 €	18 467 156,00 €	18 559 836,33 €
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES			
Bâtiments	27 564,21 €		36 790,53 €
Sports	17 216,00 €	17 000,00 €	14 968,80 €
Gravières	747,10 €		492,96 €
Environnement	161 876,91 €	149 000,00 €	122 167,06 €
Urbanisme	140 200,00 €	1 588 000,00 €	1 707 277,15 €
Logement		45 000,00 €	66 566,55 €
Voirie	11 921,10 €	10 000,00 €	58 259,63 €
TOTAL	359 525,32 €	1 809 000,00 €	2 006 522,68 €
TOTAL GENERAL	23 244 358,04 €	22 528 456,00 €	22 565 622,94 €

➢ ***Pôle Famille***

- La crise sanitaire a également fortement impacté les services du Pôle Famille. Les infrastructures ont été pour beaucoup fermées sur les périodes de confinement. La fréquentation a également été ralentie lorsque les établissements ont de nouveau ouvert. C'est ce qui explique la baisse générale des recettes pour l'exercice 2020.

- Pour la ligne Classes transplantées, les protocoles sanitaires n'ont pas permis l'organisation des séjours avec hébergement.

➢ ***Direction générale des services***

- Le service Communication

Les recettes de ce budget sont les sommes perçues pour les locations des salles communales, variant d'une année à l'autre suivant les demandes des associations et des particuliers ; et pour les commandes d'encarts publicitaires dans *Le Mensuel*.

- **Le service des Affaires culturelles**

  - Suite à la crise sanitaire avec les fermetures des équipements et l'annulation des événements, les recettes en billetterie ont diminué par rapport à 2019 (Baisse de 99 K€).
  - Le cinéma n'a fonctionné normalement que 2 mois et demi, a dû fermer 5 mois et demi suite aux directives sanitaires et accueillir les spectateurs à 50 % de la jauge pendant 4 mois.
  - Au niveau des spectacles, 15 représentations professionnelles ont été annulées.
  - Au niveau des subventions, il y a 9 210 € du Conseil départemental pour le Contrat culturel de territoire et le dispositif Collège au cinéma (maintenu même si le cinéma est fermé). Il y a 8 998 € du CNC en soutien aux salles suite à la pandémie. La Région Île-de-France a aussi mis en place des subventions dans le cadre de cette crise mais les versements seront faits en 2021.

  - L'importante augmentation par rapport au BP (54 k€ en plus) provient du rattrapage du remboursement de l'entretien du conservatoire par la CPS. Le conservatoire est situé au sein du bâtiment de l'EBM. Son entretien est payé en intégralité par la Ville, la CPS rembourse une somme au ratio de sa superficie. En 2020, il y a eu un rattrapage de paiement de 2019 en plus du paiement 2020 ce qui explique un surplus de recettes de fonctionnement par rapport au budget initial.

- **Le service Police municipale**

  L'exécution 2020 des recettes liées aux droits de place du marché, aux droits d'occupation du domaine public (déménagements, mise en fourrière, tournages de films, ...) est en baisse par rapport à 2019. Le marché a été fermé plusieurs semaines lors du premier confinement.

➢ ***Pôle Ressources***

- **Le service Finances**

  La réalisation est conforme aux prévisions budgétaires.

  La baisse apparente par rapport à 2019 est la conséquence du transfert des recettes des droits de mutation sur le budget Urbanisme (1 639 K€).

  Le montant des impôts directs (taxe d'habitation et taxes foncières) est de 14 M€.

  L'attribution de compensation versée par la CPS est de 2,3 M€, tandis que la taxe sur la consommation finale d'électricité s'élève à 328 K€.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est en diminution de 103 K€ (1 055 K€ en 2020 – 1 158 K€ en 2019).

- **La Direction des ressources humaines**

Les recettes baissent légèrement en 2020 par rapport à 2019 (-13 k€). Elles sont notamment liées au remboursement des arrêts maladie par la Sécurité sociale pour les non titulaires et l'assurance pour les titulaires, arrêts variant d'une année à l'autre, mais également au remboursement de traitement par différents organismes pour les personnels mis à disposition (ARPAVIE, TRIADE 91).

➢ ***Direction des services techniques***

- **Bâtiments**

Les recettes du service bâtiments correspondent à des recettes exceptionnelles (régularisation de facturation), et sont par définition très variables d'une année sur l'autre.

- **Sports**

La recette est constituée d'une redevance pour l'utilisation du gymnase de la Vallée à la Dame par le collège Jean Moulin.

- **Gravières**

Les recettes concernent les locations de ce site.

- **Environnement**

La baisse des recettes provient d'une part de la baisse de redevance accordée par le Conseil municipal à l'entreprise Exterionmedia (11 K€) et, d'autre part, d'une diminution du reversement effectué par la société Autolib, plus importante que ce qui avait été anticipé lors de l'élaboration du budget.

- **Urbanisme**

Les droits de mutation avaient été budgétés prudemment à hauteur de 1,5 M€. Leurs réalisations (1 639 K€) entrainent une recette supplémentaire de 139 K€. Parallèlement, des exonérations de loyers ont été accordées afin de soutenir le commerce local.

- **Logement**

Les recettes correspondent aux loyers perçus.

- **Voirie**

  Les recettes proviennent des demandes d'alignement de voirie, variables d'une année sur l'autre, et des dédommagements-pénalités de retard facturés aux entreprises.

1.2. Récapitulatif de l'évolution des dotations

EN EUROS	2016	2017	2018	2019	2020	ÉVOLUTION 2019/2020
DOTATIONS REÇUES						
DGF (7411)	1 681 200	1 353 992	1 266 868	1 158 236	1 054 898	-9,11%
CAF (7478)	1 168 000	991 925	848 729	981 284	1 011 577 *	+3,09%
CD 91	33 000	29 395	0	15 000	11 000	-
TOTAL	**2 882 200**	**2 375 312**	**2 115 597**	**2 154 520**	**2 077 475**	- 3,6%
DOTATIONS VERSEES						
FPIC (739223)	472 049	397 648	484 126	463 055	451 937	-2,40%
SRU (739115)			112 759	0		

* La CAF a versé une subvention complémentaire pour compenser la perte de recette liée à la fermeture des crèches : 157 749 €.

1.3. Les dépenses de fonctionnement

L'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'année 2020 a été exécuté à hauteur de **20 594 574,45 €** qui sont récapitulés ci-dessous :

CHAPITRES		VOTE 2020 (BP+DM)	REALISE 2020	% DE REALISATION
DÉPENSES RÉELLES	Charges à caractère général (Chapitre 011)	5 548 580,96 €	4 962 462,65 €	89,44%
	Charges de personnel (Chapitre 012)	13 200 000,00 €	12 938 072,55 €	98,02%
	Atténuation de produits (Chapitre 014)	459 350,00 €	451 937,00 €	98,39%
	Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)	1 277 644,00 €	1 253 092,51 €	98,08%
	Charges financières (Chapitre 66)	260 760,00 €	251 609,90 €	96,49%
	Charges exceptionnelles (Chapitre 67)	67 448,04 €	29 888,73 €	44,31%
	Total dépenses réelles	20 813 783,00 €	19 887 063,34 €	95,55%
DÉPENSES ORDRE	Virement à la section d'investissement (Chapitre 023)	4 469 808,41 €		
	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Chapitre 042)	850 000,00 €	707 511,11 €	83,24%
	Total dépenses d'ordre	5 319 808,41 €	707 511,11 €	
	Total des dépenses de fonctionnement	26 133 591,41 €	20 594 574,45 €	

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 95,55 %, c'est un bon indicateur de l'ajustement des crédits aux besoins.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 787 K€ par rapport à 2019, soit 4 %.

Les dépenses d'ordre ont augmenté de 331 k€. Cette augmentation est la conséquence de la poursuite du travail d'analyse concernant les dotations aux amortissements des immobilisations (réalisé 2019 : 376 746 €).

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent ainsi :

CHAPITRES		RÉALISÉ 2020	%
DÉPENSES RÉELLES	Charges à caractère général (Chapitre 011)	4 962 462,65 €	24,95%
	Charges de personnel (Chapitre 012)	12 938 072,55 €	65,06%
	Atténuation de produits (Chapitre 014)	451 937,00 €	2,27%

	Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)	1 253 092,51 €	6,30%
	Charges financières (Chapitre 66)	251 609,90 €	1,27%
	Charges exceptionnelles (Chapitre 67)	29 888,73 €	0,15%
	Total dépenses réelles	19 887 063,34 €	100,00%

Une analyse par service permettra une lecture plus aisée de ce compte administratif 2020 :

SERVICE	CHAPITRE	RÉALISATION 2019	VOTE 2020 (BP+DM)	RÉALISATION 2020
POLE FAMILLE				
Petite Enfance	011	67 364,55 €	81 478,00 €	80 751,86 €
Scolaire	011 -65	368 240,76 €	420 436,00 €	446 015,71 €
Jeunesse	011	167 960,80 €	184 000,00 €	124 690,70 €
Restauration	011	248 198,66 €	271 000,00 €	232 110,43 €
Classes transplantées	011	71 064,00 €		
Alimentation	011	30 891,72 €	30 000,00 €	21 772,65 €
Santé scolaire	011	737,71 €	1 500,00 €	919,30 €
TOTAL		954 458,20 €	988 414,00 €	906 260,65 €
DIRECTION GENERALE DES SERVICES				
Associations	011 - 65 - 67	550 745,28 €	592 900,00 €	591 806,39 €
Communication	011	146 991,42 €	152 365,00 €	147 988,78 €
Affaires culturelles	011 - 65	547 401,61 €	443 826,00 €	327 951,77 €
Administration générale	011 - 65	13 505,18 €	12 650,00 €	28 741,53 €
Coopération décentralisée	011	600,00 €		
Police municipale	011	28 811,98 €	33 233,00 €	17 898,89 €
TOTAL		1 288 055,47 €	1 234 974,00 €	1 114 387,36 €
POLE RESSOURCES				
Finances	011 - 014 - 65 - 66 - 67	1 090 109,18 €	1 876 232,96 €	1 235 718,48 €
Guichet unique	011	54 684,00 €	59 320,00 €	57 786,58 €
Fournitures	011	15 393,54 €	20 000,00 €	19 990,05 €
Informatique	011	120 547,42 €	164 905,00 €	164 268,23 €
Marchés publics	011 - 67	118 683,31 €	93 190,00 €	90 079,96 €
Ressources humaines	011 - 012 - 65 - 67	12 772 856,16 €	13 593 210,00 €	13 167 879,02 €
TOTAL		14 172 273,61 €	15 806 857,96 €	14 735 722,32 €
POLE SOLIDARITE				
Aide sociale et insertion	011 - 65	351 378,55 €	352 450,00 €	352 336,70 €
Personnes âgées	011	- 2 134,32 €	21 448,04 €	29 931,25 €
TOTAL		349 244,23 €	373 898,04 €	382 267,95 €

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES				
Bâtiments	011	1 089 231,74 €	1 190 170,00 €	1 282 312,65 €
Sports	011	22 864,06 €	19 080,00 €	15 804,47 €
Gravières	011	24 920,83 €	22 770,00 €	14 942,08 €
Entretien	011	53 651,52 €	103 650,00 €	118 542,76 €
Défense incendie	011	35 683,47 €	48 974,00 €	81 988,27 €
Centre technique	011	4 104,48 €	108 050,00 €	123 116,51 €
Garage	011	102 097,74 €	102 900,00 €	97 905,96 €
Environnement	011 - 65	573 812,34 €	485 300,00 €	640 430,03 €
Urbanisme	011	26 535,45 €	47 480,00 €	64 365,93 €
Logement	011	13 973,26 €	19 040,00 €	18 084,15 €
Voirie	011	159 537,04 €	262 225,00 €	290 932,25 €
Assainissement	011	229 460,88 €		
TOTAL		2 335 872,81 €	2 409 639,00 €	2 748 425,06 €
TOTAL GENERAL		19 099 904,32 €	20 813 783,00 €	19 887 063,34 €

Il est possible d'extraire de ce tableau les informations suivantes :

➢ ***Pôle Famille***

La crise sanitaire a fortement impacté les services du Pôle Famille. Les infrastructures ont été pour beaucoup fermées sur les périodes de confinement. La fréquentation a également été ralentie lorsque les établissements ont de nouveau ouvert. C'est ce qui explique la baisse générale des dépenses pour l'exercice 2020 par rapport au budget prévu.

Une analyse plus détaillée par service permet une comparaison entre le réalisé 2020 et le réalisé 2019 :

- **Le service Petite enfance**

L'augmentation des dépenses du service Petite enfance en 2020 par rapport à 2019 est exclusivement due au nettoyage des locaux. 2 raisons à cette augmentation :

- 13 mois de ménage comptabilisés sur l'exercice 2020 (décembre 2019 à décembre 2020), d'où un surcoût de 5,3 k€,
- Le nouveau marché de nettoyage entré en vigueur fin décembre 2019 offre des prestations de meilleure qualité que le précédent, mais à un prix plus élevé.

Les crédits votés au BP 2020 ont pris en considération ces 2 facteurs d'augmentation.

- **Le service Scolaire**

L'augmentation des dépenses du service Scolaire en 2020 par rapport à 2019 (+ 78 k€) est constituée de 2 éléments principaux :

- Comme pour le service Petite enfance, une des causes est l'augmentation du coût du ménage (+ 43 k€) :
    - 13 mois de ménage comptabilisés sur l'exercice 2020 (décembre 2019 à décembre 2020), d'où un surcoût de 17,7 k€,
    - Le nouveau marché de nettoyage entré en vigueur fin décembre 2019 offre des prestations de meilleure qualité que le précédent, mais à un prix plus élevé,
- La deuxième cause est la conséquence d'un nettoyage du linge plus fréquent, consécutif à la crise sanitaire (+43 k€),
- Les frais d'écolage (participation financière de la commune de Verrières à la scolarisation d'enfants verriérois dans une autre commune) sont en baisse (- 6 k€). Ce sont des dépenses qui par nature varient d'une année sur l'autre, d'une part, et d'autre part un rattrapage avait été comptabilisé en 2019 concernant des années antérieures.

L'augmentation des frais de nettoyage a été prise en compte pour l'élaboration du BP 2020. Cependant l'augmentation du coût du nettoyage du linge, bien qu'anticipée, a été sous-estimée, d'où un dépassement des crédits alloués de 26 k€.

- **Le service Jeunes**

La crise sanitaire a fortement perturbé l'activité du service Jeunes. Les centres de loisirs ont été fermés partiellement, ainsi que l'Espace Jeunes. Des manifestations ont été supprimées, telles que la chasse aux œufs ou Halloween. Seul le séjour ski a été maintenu à Gravières, les 3 séjours d'été étant supprimés.

En contrepartie, la commune a organisé la manifestation Verrières Été Grandeur Nature.

L'année a été concentrée sur les moyens humains nécessaires pour prendre en charge les enfants et les jeunes. Un nombre moindre de projets, compte tenu des contraintes liées au contexte sanitaire, a eu pour conséquence une diminution des dépenses dues à l'activité.

Au final, 59 k€ de budget n'ont pas été utilisés par le service Jeunes.

- **Le service Restauration**

La baisse des dépenses du service Restauration s'explique par la diminution du nombre de repas livrés, les écoles et les crèches ayant été fermées lors du premier

confinement.

- **Les classes transplantées**

Il n'y a pas eu de classes transplantées en 2020, à cause de la crise sanitaire. Aucun crédit n'avait été inscrit au budget 2020.

- **Le service Alimentation**

La crise sanitaire ayant entraîné la suppression de nombreuses manifestations et festivités, les dépenses liées à ces moments de convivialité ont diminué en conséquence.

- **Le service Santé scolaire**

Cette dépense est liée au réapprovisionnement des pharmacies des écoles mais également des accueils périscolaires.

➢ ***Direction générale des services***

- **Le service Associations**

Le réalisé est conforme aux crédits budgétés. Les subventions attribuées aux associations sont analogues à celles de l'an passé, excepté pour l'École Notre-Dame de l'Assomption. Depuis l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans, la commune est tenue de subventionner les élèves verriérois fréquentant la maternelle de l'école Notre-Dame de l'Assomption, soit un surcoût pour la commune de 35 k€.

- **Le service Communication**

Bien qu'aboutissant à un montant global de dépenses identique à celui de l'an passé, l'actualité de 2020 (élection du nouveau Conseil municipal, crise sanitaire) a occasionné des dépenses nouvelles pour le service Communication : retransmission des 2 premiers conseils municipaux (8,6 k€), publications diverses liées à la crise sanitaire (7,7 k€). Le non-renouvellement de dépenses ponctuelles de 2019 (refonte du site Internet) a compensé ces charges supplémentaires.

- **Le service des Affaires culturelles**

En 2020, en raison de la pandémie, le cinéma et le théâtre ont fermé leurs portes pendant plus de 5 mois et, pour le cinéma, l'activité a été réduite sur 4 mois (jauge limitée, couvre-feu, espacement des séances donc diminution du nombre de séances).

Les événements culturels ont été aussi annulés.

Ceci a pour effet la diminution des dépenses par rapport au BP.

- **Le service Administration générale et municipalité**

L'augmentation des dépenses, de 15 k€ en 2020 par rapport à 2019, est principalement constituée de 2 éléments :

- Les honoraires de la sténotypiste : une fraction des honoraires relatifs à 2019 a été imputée sur l'exercice 2020 (+7,5 k€),
- La commune a de nouveau cotisé à divers organismes institutionnels (6,2 k€),

- **Le service Police municipale**

La baisse du réalisé 2020 par rapport au réalisé 2019 est une conséquence de la crise sanitaire : les manifestations et festivités diverses ayant dû être annulées, les prestations de sécurisation et de gardiennage, confiées à des entreprises extérieures, et inscrites sur les crédits du service Police Municipale, n'ont pas été sollicitées.

➢ ***Pôle Ressources***

- **Le service Finances**

Les crédits alloués au service Finances n'ont pas tous été dépensés.

Par rapport à l'exécution 2019, on note une augmentation globale de 146 k€. Elle est due à l'achat des masques Covid-19 : 149 k€.

Cette stabilité apparente estompe des variations au sein de l'exécution budgétaire, variations dont les montants se compensent.

Citons parmi les postes en diminution :

- La location des photocopieurs (-15 k€) grâce au nouveau marché conclu avec la CPS,
- Les intérêts d'emprunts (-10 k€),
- Le prélèvement du FPIC (-11 k€),
- L'arrêt de la prestation d'un juriste extérieur (-14 k€), une responsable du service Juridique ayant été recrutée,
- Des dépenses exceptionnelles et ponctuelles de 2019 n'ont pas, par nature, été reconduites en 2020 (-95 k€),

Des dépenses non budgétées initialement ont en revanche été engagées :

- Subvention à l'association des commerçants des Prés-Hauts (+76 k€),

- Subvention à l'association Acted, pour la reconstruction de Beyrouth (+15,6 k€),
- Prestation pour la mise en place d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (+20 k€),
- Augmentation des frais de télécommunications (+19,3 k€),
- Admission en non-valeurs (+16 K€).

Évolution du montant des intérêts de la dette de 2015 à 2020 (66111)

Exercice	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Montant Intérêts en €	376 014	328 032	236 697	257 496	260 818	250 661
Capital restant dû en €	10 577 770	12 270 458	10 579 050	14 467 452	12 724 112	15 811 855

- **Le Guichet unique**

En cette période de crise épidémique exceptionnelle, le budget a été adapté pour le bon fonctionnement du service avec des dépenses maitrisées.

- **Fournitures**

L'exécution 2020 est conforme aux prévisions budgétaires. Les dépenses de ce service sont constituées des fournitures de bureau nécessaires au fonctionnement des services.

- **Le service Informatique**

Conforme aux prévisions budgétaires, la réalisation 2020 est cependant supérieure à celle de 2019. Cette augmentation est due à l'intervention de prestataires extérieurs pour le déploiement d'ordinateurs portables mis à la disposition des agents pour le télétravail, ainsi qu'à la migration du parc informatique en Windows 10. La crise sanitaire a nécessité des abonnements supplémentaires pour des visioconférences. La dématérialisation accrue a pour conséquence une augmentation du nombre de logiciels hébergés dans le « nuage » et donc une augmentation des coûts.

- **Le service Marchés publics, affaires juridiques et assurances**

L'exécution est conforme à la prévision budgétaire. La baisse constatée entre le

réalisé 2020 et celui de 2019 est la conséquence des nouveaux marchés d'assurance.

- **La Direction des ressources humaines**

L'exécution 2020 du budget RH est en hausse de 395 k€ par rapport à 2019. Pour la seule masse salariale, l'augmentation est de 443 k€ ce qui représente une augmentation de 1,03% par rapport à la masse salariale 2019.

L'augmentation du budget 2020 s'explique notamment par deux choses :

- une politique de résorption des postes vacants dont les effets commencent à se faire sentir :
  - janvier 2020 : 344 agents
  - décembre 2020 : 362 agents (source tableau des effectifs du 1er janvier et du 31 décembre 2020)
- le versement de la prime COVID conformément à la délibération du mois de mai 2020 (235 k€)

Le tableau ci-dessous donne une rétrospective de l'évolution de la masse salariale entre 2018 et 2020 :

	2018	2019	2020	Évolution 2019/2020
Masse salariale	12 336 200,37 €	12 495 104,65 €	12 938 072,55 €	1,03%
Dépenses Réelles de Fonctionnement	19 268 127,54 €	19 099 904,32 €	19 887 063,34 €	1,04%
% de la masse salariale sur les DRF	64,00 %	65,42 %	65,06 %	

➢ ***Pôle Solidarité***

- **Le service Aide sociale et insertion**

La réalisation budgétaire 2020 est conforme aux prévisions et comparable à l'exécution 2019, la dépense étant essentiellement composée de la subvention versée au CCAS (350 k€).

- **Le service des Personnes âgées**

L'augmentation du nombre de repas livrés aux personnes âgées (demande de la population consécutive à la crise sanitaire) a nécessité la location d'un camion frigorifique, dépense prise en charge par le budget Ville (8,5 k€).

Le solde de tout compte, validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) dans le cadre du transfert du service de soins infirmiers à domicile au milieu associatif, a été

versé à l'association Triade 91 (21,4 k€).

➢ ***Direction des services techniques***

- **Bâtiments**

La ligne budgétaire des fluides a subi deux rappels importants sur des années antérieures (le compteur d'eau n'avait pas été relevé par Veolia au stade Robert Desnos depuis mai 2019, d'où un rattrapage de 17 k€. Un rappel concernant l'éclairage public pour les années 2014 et 2015 a été facturé par EDF pour un montant de 25,3 k€).

La consommation électrique concernant l'éclairage public a augmenté (+34 k€). Deux explications à cela :

- Des feux tricolores ont été ajoutés au carrefour entre la rue de Paris et le RD 60,
- L'installation des compteurs Linky a eu pour conséquence une mesure plus fine des consommations et a entrainé l'obligation de souscrire à des abonnements supérieurs.

La prestation d'automatisation de la gestion des fluides a été facturée sur l'année 2020 (25 k€).

L'entretien-maintenance-ménage des bâtiments a été plus élevée que le montant budgété (+53 k€)

Des prélèvements pour analyse de l'air ont été effectués dans les crèches, les écoles et les centres de loisirs, conformément à la législation, dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur (18 k€)

Une importante campagne de dératisation a été effectuée sur la commune (6,5 k€).

- **Sports**

Les dépenses de 2020 sont conformes au budget et comparables avec celles de 2019.

Il s'agit d'achats de fournitures et de matériels pour les activités sportives (filets, traceurs, tendeurs, ...) ainsi que les prestations de vérification de sécurité des installations sportives.

- **Gravières – Entretien – Défense incendie (alarmes, extincteurs)**

Les dépenses de Gravières comportent principalement l'entretien des espaces extérieurs (tontes, destructions de nids d'hyménoptères), les contrôles obligatoires

de sécurité du bâtiment, la taxe foncière. Les fluctuations d'une année sur l'autre sont dues aux entretiens et réparations ponctuels du bâtiment.

Le poste Entretien est constitué par les produits de nettoyage et de désinfection, et les équipements de protection tels que les sur chaussures, les gants. La crise sanitaire a fortement impacté cette ligne budgétaire (65 k€ supplémentaires par rapport à 2019).

La redevance relative aux branchements d'incendie sur la voie publique comptabilisée auparavant sur la ligne Assainissement a été imputée au budget Défense Incendie (27 k€)

- **Centre technique – Garage**

Le CTM comptabilise dorénavant toutes les fournitures nécessaires aux agents du service technique. L'exécution budgétaire est en légère hausse par rapport aux prévisions.

Le garage concerne l'entretien et les petites réparations du parc automobile de la commune. Ses dépenses sont stables.

- **Environnement**

L'entretien des espaces verts représente un coût d'environ 500 k€ annuels.

En 2020, de nombreux pièges pour les frelons et les chenilles processionnaires ont été posés (6,5 k€), et un achat plus important de graines pour le fleurissement de la ville a été effectué (13,5 k€).

L'entretien du nouveau pigeonnier occasionne une dépense supplémentaire (4,8 k€ annuels).

Les prestations de maraîchage au Champ bleu conclues avec une association dans le cadre d'un chantier d'insertion représentent un coût annuel de 28,2 K€. La facturation du 2ème semestre 2019 n'est parvenue qu'en 2020, un coût supplémentaire de 13 k€ est imputé sur l'exercice 2020.

- **Urbanisme**

Le principal poste de dépenses du service Urbanisme consiste en des honoraires d'avocats. Selon les litiges en cours, ce montant est très variable d'une année sur l'autre.

- **Logement**

L'exécution budgétaire est conforme aux prévisions. L'augmentation de 2020 par rapport à 2019 résulte de la location d'un logement supplémentaire.

- **Voirie**

Le poste principal de ce budget est le nettoyage de la voirie (Quartier EBM et Centre-ville) : 220,5 k€.

1.4. Les impacts financiers de la crise sanitaire

Le tableau ci-dessous résume l'impact financier de la crise sanitaire :

	Dépenses supplémentaires	Perte de recettes
Masques pour la population	149 249,00 €	
Subvention de l'État	- 38 498,00 €	
* Produits d'entretien	62 816,00 €	
* Nettoyage locaux supplt	11 435,00 €	
* Nettoyage du linge	40 975,00 €	
* Culture : cinéma, spectacles	- 161 436,00 €	85 186,00 €
* Classes transplantées	- 68 015,00 €	36 394,00 €
*Jeunesse	- 55 504,00 €	189 963,00 €
Petite Enfance		71 857,00 €
*Alimentation	- 25 625,00 €	
Location d'un 2ème camion frigorifique	8 483,00 €	
Soutien au commerce local :		
Chèques cadeaux Noël	76 000,00 €	
Remise de loyer/redevance		39 861,00 €
Dépenses de personnel	235 247,00 €	
Dépenses informatiques liées au télétravail	31 614,00 €	
Location d'un restaurant et office en liaison froide - Retard de chantier dû à la crise sanitaire	220 661,53 €	
	487 402,53 €	423 261,00 €

* Les dépenses supplémentaires, et les pertes de recettes, sont calculées en comparant l'exécution 2020 avec la moyenne des 3 dernières années.

Les dépenses supplémentaires ajoutées aux pertes de recettes représentent un coût de 910 664 € pour la commune.

La commune a choisi d'étaler les dépenses d'achat de masques à destination de la population sur 3 années.

Pour mémoire, l'arrêt du chantier du restaurant scolaire David Régnier-Paul Fort, pendant plusieurs mois, a entrainé une prolongation de la location des préfabriqués (16 205 € mensuel).

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Les recettes d'investissement

Elles s'établissent en 2020 à **11 627 929,46 €** et ont été exécutées comme suit :

ARTICLE	CRÉDITS VOTES 2020 (BP+DM+REPORTS)	RÉALISATION 2020	REPORTS	% RÉALISATION
Solde d'exécution (001)	197 782,51 €			
Emprunt (1641)	6 795 000,00 €	4 795 000,00 €	2 000 000,00 €	100%
FCTVA (10222)	850 000,00 €	862 599,31 €		101,48%
Taxe d'aménagement (10226)	160 000,00 €	144 189,07 €		90,12%
Excédent de fonctionnement capitalisés (1068)	2 490 332,34 €	2 490 332,34 €		100,00%
Dépôts et cautionnements (165)		70,00 €		
Immobilisations en cours (23)		37 724,52 €		
Titres de participation (261)		4 575,00 €		
Subventions :				
État	500,00 €	535 530,00 €		
Région	214 775,00 €	169 814,00 €	40 000,00 €	79,07%
Département	1 621 900,00 €	1 022 682,10 €	577 563,00 €	63,05%
CPS	962 313,00 €	706 314,00 €	169 600,00 €	73,40%
Autres	95 155,00 €	105 762,25 €		111,15%
Total recettes réelles	13 387 757,85 €	10 874 592,59 €	2 787 163,00 €	81,23%
Virement de la section de fonctionnement (021)	4 469 808,41 €			
Transfert entre sections (040)	800 000,00 €	707 511,11 €		88,44%
Opérations patrimoniales (041)	45 828,00 €	45 825,76 €		100,00%
Total recettes d'ordre	5 315 636,41 €	753 336,87 €	- €	14,17%
TOTAL	18 703 394,26 €	11 627 929,46 €	2 787 163,00 €	62,17%

- **Le FCTVA** (Fonds de compensation de la TVA) dépend des investissements réalisés en N-2, donc des investissements réalisés en 2018 pour le FCTVA perçu en 2020

- **La TAM** (Taxe d'aménagement) : cette redevance est perçue à l'occasion du dépôt du permis de construire. Elle peut donc fortement fluctuer d'une année sur l'autre.

- **Les subventions d'investissement** encaissées en 2020 totalisent un montant de **2 540 102,35 €.** Les principales subventions versées en 2020 sont :

  - ✓ 962 437 € : Subvention du département pour le satellite de restauration
  - ✓ 508 179 € : Subvention de l'État, par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) dans le cadre de la DGD Bibliothèque pour la réhabilitation de Malraux
  - ✓ 25 171 € : Subvention de l'État pour la Potinière
  - ✓ 160 000 € : Versement d'un acompte de la Région pour la restauration de l'église
  - ✓ 58 345 € : Subvention du Département pour la restauration de l'église
  - ✓ 706 314 € : Soutien à l'Investissement de la Voirie, versé par la CPS
  - ✓ 82 248 € : Subvention du Centre National du Cinéma pour l'EBM
  - ✓ 13 380 € : Subvention de la Fondation du Patrimoine pour l'herbier Vilmorin
  - ✓ Le reliquat, bien que notifié, sera versé par les organismes soit régulièrement au cours des travaux, soit une fois ceux-ci terminés. Ce reliquat apparait dans les restes à réaliser en recette.

Les reports, en recette, enregistrent quant à eux un montant de 2 787 163 € : 2 M€ pour l'emprunt (Emprunt voté au BP de 2020 et versé en 2021, voir ci-dessous) et 787 163 € pour les subventions dont le versement reste à venir.

2.3. La dette

Fin 2020, la Ville a contracté un nouvel emprunt de **2 000 000 €** auprès de la Banque postale à taux fixe de **0,31 % sur 15 ans**. Ce prêt, versé en janvier 2021, est inclus dans les restes à réaliser des recettes.

L'ensemble des emprunts de la Ville profite de taux d'intérêts fixes.

2.2. Les dépenses d'investissement

Ces dépenses d'investissement ont été exécutées en 2020 de la façon suivante :

LIBELLE	CHAPITRE	VOTE 2020 (BP +DM +REPORTS)	RÉALISÉ 2020
Remboursement du capital de la dette	16	1 724 935,00 €	1 724 005,91 €
Immobilisations incorporelles	20	628 832,62 €	281 004,31 €
Subventions d'équipement versées	204	200 315,20 €	91 955,60 €
Immobilisations corporelles	21 - 23	7 940 375,53 €	4 510 566,49 €
Opérations d'équipement		7 962 393,16 €	2 520 202,43 €
Autres immobilisations financières	27	2 178,75 €	2 178,75 €
Total dépenses réelles		18 459 030,26 €	9 129 913,49 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	198 536,00 €	198 136,75 €
Opérations patrimoniales	041	45 828,00 €	45 825,76 €
Total dépenses d'ordre		244 364,00 €	243 962,51 €
TOTAL		18 703 394,26 €	9 373 876,00 €

Les dépenses réelles d'investissement évoluent ainsi qu'il suit :

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	2016	2017	2018	2019	2020
Remboursement du capital de la dette	1 507 312,56 €	1 691 563,02 €	1 612 546,32 €	1 743 340,10 €	1 717 161,30 €
Dépôts et cautionnements	65,00 €			728,50 €	9 023,36 €
Dépenses d'équipements	8 066 641,44 €	9 874 163,49 €	5 729 358,32 €	7 454 750,15 €	7 311 773,23 €

Dotations				254 268,25 €	
Subventions	13 528,62 €				91 955,60 €
TOTAUX	9 587 547,62 €	11 565 726,51 €	7 341 904,64 €	9 453 087,00 €	9 129 913,49 €

Les dépenses d'équipement s'établissent à **7 311 773 €**. Elles comprennent les prestations intellectuelles, les travaux et les acquisitions.

Parmi les nombreuses opérations d'investissement réalisées sur l'année 2020, on note :

- **Bâtiments** : 4 278 k€ dont principalement :
  - ✓ 1 737 k€ pour la reconstruction du restaurant David Régnier/Paul Fort
  - ✓ 524 k€ pour la restructuration du centre André Malraux (études et diagnostics)
  - ✓ 142 k€ pour la fin des travaux de restructuration de l'Espace Bernard Mantienne
  - ✓ 117 k€ pour la restauration de l'Église Notre-Dame de l'Assomption
  - ✓ 279 k€ pour la rénovation de la médiathèque La Potinière
  - ✓ 210 k€ pour la rénovation de l'école Bois Loriot
  - ✓ 180 k€ pour la rénovation de la Maison Fournier
  - ✓ 151 k€ pour des travaux sur le gymnase de la Vallée à la Dame (canalisations AEP, rénovation désenfumage, charpente, étanchéité)
  - ✓ 71 k€ Revêtement de sol école Honoré d'Estienne d'Orves
- **Voirie** : 1 703 k€ dont principalement :
  - ✓ 527 k€ Restructuration de voirie Avenue Carnot
  - ✓ 155 k€ Restructuration de voirie P. Brossolette
  - ✓ 96 k€ Création de places de parking au lac Cambacérès
  - ✓ 74 k€ pour la réfection des allées du cimetière
  - ✓ 61 k€ Illuminations

- ✓ 57 k€ Réfection de l'allée des jardiniers
- ✓ 57 k€ Travaux divers sur l'éclairage public

- **Sports** : 402 k€ dont principalement :
  - ✓ 167 k€ Terrain synthétique au stade Robert Desnos (fin des travaux)
  - ✓ 60 k€ Travaux divers aux tennis
  - ✓ 51 k€ Rénovation de l'éclairage au gymnase Jean Mermoz
  - ✓ 30 k€ Matériels divers pour l'entretien des équipements sportifs
- **Urbanisme** : 257 k€ dont principalement :
  - ✓ 254 k€ : Acquisition du local Passage du Village
- **Informatique** : 125 k€ dont principalement :
  - ✓ 107 k€ : acquisition de matériels informatiques
- **Environnement** : 123 k€ dont principalement :
  - ✓ 38 k€ Terrain multisports du parc Hexagone
  - ✓ 13,5 k€ Pigeonnier
  - ✓ 14 k€ Plantation d'arbres

Par ailleurs, les reports de dépenses d'investissement de 2020 sur 2021 s'élèvent à 8 957 070,47 €, montant légèrement plus faible que l'an passé. Ce montant s'explique par les investissements fléchés et anticipés, les travaux en cours, ceux des années précédentes dont les factures ne sont pas toutes réceptionnées.

Les principaux reports concernent :

- Le centre culturel André Malraux (3,953 M€)
- Le satellite de restauration David Régnier/Paul Fort (1,463 M€)
- La Maison médicale (1,3 M€)
- Les travaux de voirie, (664 k€) dont :
  - Rue P. Brossolette (400 k€)
  - Pistes cyclables (150 k€)
  - Sente des Dauphines (32 k€)

    - Fontaine à eau rue du lavoir (24 k€) + Branchement Veolia (10 k€)
    - Avenue Carnot (15 k€)
    - Reprise de pavage rue HEO (10 k€)
- Les travaux de l'école Bois Loriot (244 k€)
- L'achat de la balayeuse (192 k€)
- Reprise des concessions (65 k€)
- Informatique : 70 k€ € (dont Autocom 45 k€ et Migration Office 365 : 14 k€)
- Culture : Mobilier Potinière 40 k€
- Environnement : 57 k€ (Aires de jeux et jeux dans les écoles et arbres, curages, plantations…

Le dossier a recueilli l'avis favorable/défavorable de la commission des finances qui s'est réunie le 18 juin 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT :

APPROUVER le compte administratif 2020 du budget principal de Verrières-le-Buisson.